

Consultation auprès des chercheurs sur l'infrastructure en sciences humaines

Mai 2009

En préparation aux discussions entre le CRSH et la FCI sur l'évolution des programmes de la FCI en vue de répondre plus efficacement aux besoins des chercheurs en sciences humaines au Canada, le CRSH a consulté les leaders¹ pour le CRSH de tout le Canada, en définissant cette consultation à l'aide d'un document de référence (annexe A) et de trois questions :

1. L'architecture actuelle des programmes de la FCI répond-elle aux besoins des chercheurs en sciences humaines?
2. Actuellement, quelles sont les attentes des chercheurs en sciences humaines quant aux nouveaux types d'infrastructure?
3. L'architecture actuelle des programmes de la FCI présente-t-elle des barrières significatives à l'obtention de soutien à l'infrastructure de recherche en sciences humaines?

Le présent rapport résume les résultats de cette consultation, intégrant les réflexions de dix établissements qui ont reçu du financement de la FCI par le passé. Inévitablement, il y a une diversité d'opinions sur presque tous les enjeux, mais ce rapport tente de faire le compte rendu fidèle de l'opinion générale avancée dans les opinions formulées individuellement.

Contexte

Il est peut-être vrai qu'aux débuts de la FCI, les chercheurs en sciences humaines ne se sont pas énormément impliqués dans l'infrastructure pour la recherche novatrice, mais cela a changé [...]. Je pense que le besoin de ce type de financement est tout aussi important que pour les autres sciences (sciences naturelles et sciences de la santé).

Un administrateur d'université

La recherche en sciences humaines connaît des changements considérables depuis une décennie, caractérisés par une multidisciplinarité accrue (p. ex., dans les médias numériques et l'innovation sociale), l'utilisation de méthodes quantitatives nécessitant l'accès à de vastes bases de données, et une participation à des activités collectives à grande échelle. L'accès à une infrastructure à la fine pointe de la technologie est devenu tout aussi important pour les sciences humaines que pour les sciences de la santé, les sciences naturelles et le génie; cependant, les infrastructures requises sont distinctives et ont une pondération différente, avec la majorité des besoins évalués entre 50 000 \$ et 250 000 \$ et une place considérable accordée aux données et aux ressources humaines. Par contre, la compréhension des chercheurs des avantages qu'ils

¹ Les leaders pour le CRSH occupent des postes d'administrateurs principaux au sein des universités et servent de point de contact pour le CRSH en vue d'un dialogue sur les enjeux des programmes et des politiques. La liste des leaders actuelle est accessible sur le site Web du CRSH à <http://www.sshrc-crsh.gc.ca/site/about-crsh/committees-comites/leaders-fr.aspx>.

pourraient tirer des données et de la technologie pour améliorer leurs recherches et de la façon d'y accéder à l'aide de la FCI ne semble pas avoir évolué aussi rapidement que les besoins de la recherche. De plus, la structure de la FCI n'a pas évolué au même rythme que ces changements. Les enjeux particuliers qu'il faut garder à l'esprit dans ce contexte sont les suivants :

- Le manque de compréhension des contributions éventuelles des nouvelles technologies aux travaux de recherche en sciences humaines;
- Le chemin considérable qu'il reste à parcourir pour créer, voire consolider, une culture de travail en laboratoire ou en « groupe de savoir » en sciences humaines;
- Les chercheurs en sciences humaines n'ont pas l'habitude d'analyser leurs programmes de recherche en termes de « ressources de recherche » (qui sont normalement utilisées collectivement) et d'activités de recherche;
- Il est encore difficile d'établir les liens requis pour résoudre des problèmes socio-économiques et technico-économiques importants à cause des barrières traditionnelles entre disciplines et secteurs, souvent en raison du manque d'« espaces de transaction » appropriés²;
- Bien que la recherche en sciences humaines ne requière pas autant d'équipement que celle en sciences de la santé, en sciences naturelles et en génie, elle peut nécessiter des ressources humaines extrêmement considérables – un aspect qui a été problématique dans la gestion de la répartition 40/40/20 du financement;
- La recherche à grande échelle en sciences humaines (p. ex., les méthodes stochastiques) requiert des outils aussi perfectionnés et souples que pour l'étude de systèmes environnementaux et biologiques complexes.

L'architecture actuelle des programmes de la FCI répond-elle aux besoins des chercheurs en sciences humaines?

Le soutien passé de la FCI a été particulièrement efficace pour favoriser l'évolution considérable de la recherche en sciences humaines (p. ex., les Centres de données de recherche financés par la FCI ont obtenu un succès remarquable en augmentant la capacité des sciences sociales quantitatives). Certaines préoccupations demeurent toutefois au sujet de la capacité de l'architecture de programmes actuelle de répondre aux besoins actuels et futurs des sciences humaines.

1. Fonds des leaders (FL et son précurseur le Fonds de relève) – Ce fonds semble être un moyen particulièrement efficace pour soutenir les besoins en infrastructure des projets de recherche en sciences humaines, qui sont pour la plupart de petits projets. En effet, environ 47 % de toutes les subventions en sciences humaines semblent être dans cette catégorie. Toutefois, la restriction de 1 million de dollars et de trois chercheurs limite la valeur du fonds pour les projets à plus grande échelle. De plus, il est particulièrement nécessaire de trouver un mécanisme d'infrastructure qui réponde mieux aux besoins des chercheurs à mi-carrière (le FL répond peu à ce besoin).

² Le terme « espaces de transaction » évoque les occasions d'interaction formelle et informelle entre les chercheurs de différentes disciplines et entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche. Ces occasions sont souvent créées par des espaces dédiés (lieux physiques) dans lesquels les chercheurs, les stagiaires en recherche et les partenaires externes travaillent et discutent, catalysant une mobilisation des connaissances spontanée ou des structures formelles comme les réseaux, les symposiums et les activités de recherche conjointes.

2. Fonds de l'avant-garde et Fonds des initiatives nouvelles (FA/FIN et leur prédécesseur le Fonds d'innovation) – Relativement peu de subventions ont été octroyées (et également peu de demandes ont été présentées) en sciences humaines et on pense que cette situation découle :
 - d'un manque d'information sur les possibilités de financement par la FCI ou de connaissances sur la façon d'analyser un projet de recherche en sciences humaines selon les composantes infrastructure et exploitation;
 - de l'inquiétude que de nombreux éléments clés de l'infrastructure des sciences humaines (p. ex. l'infrastructure humaine – voir p. 8) ne soient pas admissibles au financement – diminuant ainsi l'attrait de ce programme afin d'obtenir du financement pour une infrastructure des sciences humaines légitime;
 - de l'impression que les comités de la FCI ne comprennent pas entièrement les différences d'utilisation de l'infrastructure en sciences humaines;
 - de l'incapacité d'obtenir les fonds de contrepartie (auprès de certaines provinces qui s'intéressent uniquement à la commercialisation, d'autres sources ou de partenaires externes qui sont souvent des organisations sans but lucratif);
 - du fait que les projets sont trop importants pour le FL ou trop petits pour le FA et le FIN.

Par contre, ce programme est très efficace pour les chercheurs en psychologie et en archéologie, disciplines où il existe un parallélisme plus étroit avec la culture et les méthodes des sciences naturelles et du génie.

3. Fonds d'infrastructure de la FCI pour les chaires de recherche du Canada – Comme pour le FL, il s'agit d'un bon mécanisme pour accéder aux fonds de la FCI affectés à la recherche en sciences humaines. En fait, environ 42 % des subventions de la FCI destinées à la recherche en sciences humaines semblent faire partie de cette catégorie. Toutefois, l'incapacité d'accéder au Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) pour financer le fonctionnement et l'entretien représente un problème asymétrique particulier pour les sciences humaines en raison de la difficulté d'accéder à un soutien continu à la recherche (p. ex., les subventions du CRSH sont petites, et le faible taux de réussite signifie que même des projets excellents ne reçoivent pas d'aide). D'où l'« inefficacité du système », c'est-à-dire que les titulaires de chaires de recherche du Canada consacrent tout leur temps à tenir à jour les bases de données et la technologie, plutôt que de se concentrer sur l'objet de leur recherche.
4. Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) – Il s'agit d'un programme très important pour les chercheurs en sciences humaines qui ont obtenu le financement d'infrastructure de la FCI. Les chercheurs en sciences humaines n'ont pas normalement accès au même niveau de subventions de fonctionnement que leurs collègues en sciences naturelles et en génie et donc dépendent beaucoup du FEI.
5. Plateformes – Elles peuvent être des instruments très efficaces pour les chercheurs en sciences humaines, mais le concept pourrait être appliqué au niveau local et régional. Voir ci-dessous.

Actuellement, quelles sont les attentes des chercheurs en sciences humaines quant aux nouveaux types d'infrastructure?

Bases de données – Dans presque toutes les opinions formulées, le financement de bases de données de divers types est en tête de priorité. Évidemment, il s'agit d'une préoccupation majeure pour l'uniformisation des besoins de la recherche en sciences humaines avec les politiques et l'architecture des programmes de la FCI. Cette nécessité d'un financement suffisant pour les bases de données peut également s'étendre aux sciences de la santé, aux sciences naturelles et au génie, mais elle est plus grande en sciences humaines. Un commentaire particulièrement convaincant est celui d'un administrateur principal d'une université qui souligne l'urgence d'en finir

avec l'époque où les chercheurs créent leurs bases de données à partir de zéro, en reproduisant probablement le travail de collègues, puis s'efforcent de les tenir à jour pour leur programme ou leurs étudiants. Cette façon de procéder est inefficace et contreproductive.

Quelques besoins précis relativement aux bases de données sont énumérés ci-dessous :

- *Amissibilité de la construction de bases de données* – Les bases de données de recherche sont le « rayonnement synchrotron » des sciences humaines. En sciences humaines comme en sciences naturelles et en génie, les bases de données sont souvent une combinaison de « fabrication et d'achat » – la fabrication supposant la collecte et l'organisation des données ainsi que le développement de systèmes d'accès et l'« achat » étant l'acquisition moyennant des frais d'ensembles de données pertinents. Ces deux activités peuvent être effectuées séparément ou simultanément pour que la base de données puisse servir à plusieurs projets.
- *Matériel informatique* – Financement pour l'achat de matériel informatique, de serveurs et d'équipement de stockage de données, pour les rénovations et pour le salaire du personnel technique qui développe le système. Cette partie de la construction d'une base de données est généralement bien admise par la FCI.
- *Mises à jour régulières ou périodiques* – Pour de nombreuses bases de données de sciences humaines, il est essentiel, et non facultatif, de faire des mises à jour régulières ou périodiques. Cette caractéristique permet la création d'une ressource de connaissances unique qui soutient une recherche de calibre international.
- *Bases de données accessibles et disponibles sur le Web* – À notre époque, l'accès en ligne est une condition *sine qua non* qui implique l'obtention d'un financement pour la programmation, les conseillers, les consultations et plus particulièrement pour gérer et protéger les données et y accéder de manière efficace.
- *Besoins à long terme ou courants en matière d'infrastructures* – Une fois que les bases de données sont en place, le financement pour le personnel de soutien technique hautement qualifié et les coûts de communication ou de diffusion est une exigence essentielle et continue qui permet aux bases de données de tenir lieu de ressource ou de plateforme locale ou régionale. De plus, il n'est pas pertinent d'attribuer ce travail à un étudiant des cycles supérieurs qui ne serait pas en mesure d'assurer le service avec la continuité et la rigueur requises. Il semble que les chercheurs en sciences de la santé, en sciences naturelles et en génie aient accès à une plus grande diversité de sources de financement pour de telles dépenses.

Nous citons ci-dessous une des opinions formulées sur la nature des besoins en sciences humaines :

La FCI devra redéfinir rapidement le sens particulier donné à la phase de constitution de la documentation sur laquelle se fondent les sciences humaines afin de compléter la notion acceptée d'« infrastructure » (c.-à-d. constitution de banques de données, prestation d'excellents services de programmation, apport de matériels informatiques ou bureautiques, etc.). Comme le repérage et le traitement de données font intégralement partie de la recherche, ils sont exclus de la notion d'infrastructure. Mais quelle définition pourrions-nous donner, en sciences humaines, au travail de repérage systématique et au traitement de données qui permettent de créer des banques de données organisées et flexibles pour répondre aux exigences des futures recherches – même si ces recherches ne sont pas encore prévues au moment où ces banques sont créées? À ce stade, nous parlons souvent d'acquisition de banques de données déjà créées. Cependant, nous

savons que ce type d'infrastructures n'existe pratiquement pas. Par conséquent, il faudrait que le financement global de l'infrastructure permette de financer la mise en place d'une infrastructure documentaire flexible et polyvalente. Dans certaines disciplines des sciences humaines, comme celle de l'économie sociale, il serait notamment possible de mettre en place des banques de données systématiquement numérisées à l'aide des techniques modernes de stockage et de classement des données. Voilà le type d'infrastructures qui seraient adaptées aux sciences humaines!

Un administrateur d'université

Fichiers ou enregistrements électroniques et gestion des dossiers en tant qu'infrastructure – Les chercheurs ont besoin de financement pour mettre au point des outils performants de traitement des données et de gestion des dossiers; par exemple, pour qu'ils puissent accéder à toute la documentation juridique pertinente liée aux principales décisions juridiques (affidavits, factums, décisions du tribunal inférieur) sur un portail Web unique. Comme pour les bases de données, il est essentiel d'avoir recours à une personne ayant reçu une formation pour gérer et organiser ces documents.

Nouveaux médias, en particulier les outils multimédias et vidéo – Dans le domaine des travaux de création, plusieurs chercheurs désirent une infrastructure qui améliorera leurs travaux au moyen des nouveaux médias, en particulier les outils multimédias et vidéo. Une telle infrastructure nécessite un important investissement initial dans les technologies, qui est admissible dans le cadre des programmes de la FCI à condition que la valeur et les méthodes du projet soient adéquatement reconnues par les comités de la FCI.

Recherche culturelle – La recherche culturelle impliquant la collaboration avec les membres des communautés culturelle est un vaste domaine de recherche qui pourrait être abordé de manière plus approfondie grâce au programme de financement de l'infrastructure de la FCI. Il faut encourager la collaboration et un travail global grâce à l'utilisation des technologies de vidéoconférence, des ressources informatiques et des espaces dédiés à des initiatives culturelles.

Espaces de recherche désignés – Pour un grand nombre de chercheurs en sciences humaines, des progrès passionnants sont réalisés grâce à des relations interdisciplinaires facilitées par le partage d'un espace de travail commun (p. ex., un centre multidisciplinaire pour l'éthique médicale qui regroupe les dernières recherches en sociologie, en psychologie, en philosophie, en communications et en biochimie). Ce type d'espace peut également être utilisé pour des entrevues, des groupes de discussion, des enregistrements vidéo de simulations et des échanges réels sur les recherches. Toutefois, fournir à la FCI une justification acceptable pour la création d'un tel espace (qui peut également être utilisé pour des bureaux étant donné la crise actuelle du manque d'espace) est une aventure difficile et risquée qui a empêché certains projets de démarrer.

Directeurs de projet – Étant donné que les sciences humaines s'orientent vers des projets de recherche collectifs à plus grande échelle qui dépendent d'une infrastructure utilisée par une large communauté de chercheurs et d'étudiants, il est maintenant essentiel que des gestionnaires et des formateurs professionnels prennent en charge l'exploitation de ces ressources de recherche.

Bien que, dans de nombreuses opinions, on reconnaissait le désir exprimé de la FCI d'intégrer les sciences humaines, on continue d'avoir le sentiment que, dans l'ensemble, les politiques et l'architecture des programmes de la FCI sont dominées par une culture de recherche en laboratoire et ne se sont pas encore entièrement adaptées aux besoins de base de l'infrastructure

du savoir des sciences humaines qui nécessite des mises à jour périodiques et régulières (p. ex., données sur les élections, comptes rendus de décisions juridiques, bases de données longitudinales où la valeur de la recherche dépend absolument d'une collecte de données périodique) et une gestion professionnelle continue pour assurer un rendement élevé de l'investissement.

Mobilisation des connaissances – Le Canada a besoin d'une plateforme nationale de recherche concertée en sciences humaines, qui fasse ressortir et qui respecte la portée de la mobilisation des connaissances tout en permettant aux chercheurs et aux groupes intéressés par la recherche d'entrer en contact, de collaborer et de gérer le contenu de leurs recherches. La FCI a investi dans une infrastructure nationale pour les publications en sciences humaines (Réseau canadien de documentation pour la recherche) et pour l'archivage (projet Synergies), deux projets financés en 2006 lors du concours des plateformes nationales. Ces plateformes nationales permettent une diffusion des connaissances « poussée » par les universités, mais ne permettent pas une recherche concertée ni l'engagement d'intervenants non universitaires dans tout l'éventail de la recherche et de la mobilisation des connaissances (p. ex., une recherche « axée sur l'utilisateur » et la co-crédation de connaissances et de collaboration entre le campus et la communauté). Le projet Synergies a un mandat de mobilisation des connaissances, mais n'a pas de mécanisme pour appuyer ou faciliter la mobilisation des connaissances au-delà de l'étape de diffusion à grande échelle des réalisations de la recherche.

Ressources collectives et communautaires – Il existe une occasion particulière d'améliorer l'environnement de la recherche en sciences humaines grâce au soutien de diverses ressources collectives et communautaires. Cela suppose des plateformes locales et régionales qui fournissent une infrastructure informatique à des chercheurs individuels et à de petites équipes. De la même manière, cette amélioration peut comprendre d'autres formes d'infrastructure transcendant et rassemblant des chercheurs individuels et des groupes qui autrement ne pourraient pas maintenir une infrastructure à la fine pointe et donc profiter des synergies concomitantes.

L'architecture actuelle des programmes de la FCI présente-t-elle des barrières significatives à l'obtention de soutien à l'infrastructure de recherche en sciences humaines?

Formulaire de demande – Le formulaire de demande est perçu comme problématique sur le plan de la langue et de la structure, se focalisant sur le matériel informatique et la technologie plutôt que sur l'« infrastructure humaine » qui est essentielle en sciences humaines. Même si on apprécie que la FCI semble être assez souple dans ses critères d'évaluation pour inclure, par exemple, des travaux de création comme forme de recherche valide et pour accepter l'importance des modèles de connaissances non occidentaux, on s'inquiète de l'exigence apparente de traduire les questions de recherche dans un langage qui semble étranger aux sciences humaines afin de cadrer avec les rubriques requises par la FCI. De plus, bien qu'il soit vrai que les questions liées aux politiques et à la qualité de la vie soient considérées comme des contributions importantes dans quelques sections des directives, la formulation des exigences du programme individuel insiste sur la technologie. Il est particulièrement difficile de montrer les avantages directs pour le Canada quand la recherche en cours n'utilise pas le langage associé au concept de « demande ».

Même si cette discussion se concentre sur la FCI, les établissements doivent également jouer un rôle en aidant les chercheurs en sciences humaines à voir que l'innovation ne se trouve pas seulement dans les sciences, mais que l'innovation sociale est tout aussi importante. La FCI doit

intervenir pour s'assurer que les messages des universités sont cohérents avec les politiques de la FCI.

Manque d'harmonisation dans les définitions d'infrastructure – Plusieurs personnes ont fait remarquer la différence entre la définition inclusive de l'infrastructure du FQRSC et la définition restrictive de la FCI. En particulier, le FQRSC permet l'intégration d'adjoints administratifs et de coordonnateurs professionnels de l'infrastructure.

Difficultés d'obtenir des fonds de contrepartie – Élaborer un programme de financement de contrepartie pour les projets de recherche en sciences humaines est bien plus difficile que dans d'autres disciplines. Étant donné que les projets de recherche en sciences humaines financés par la FCI nécessitent souvent un équipement très spécialisé, les fournisseurs n'ont pas l'habitude de vendre l'équipement à rabais à la FCI pour. De plus, l'interprétation du financement des établissements et du soutien en nature est problématique puisque certains types de soutien en nature (voyages, services et salaires) utilisés pour la création de projets financés par la FCI sont souvent en dehors des catégories permises. Encore plus important, certaines provinces offrent des fonds de contrepartie seulement quand la recherche financée cible directement la commercialisation, désavantageant grandement les projets en sciences humaines qui ont un grand potentiel économique à plus long terme.

En raison de ces divers facteurs, et contrairement à la plupart des projets de recherche en sciences de la santé, en sciences naturelles et en génie financés par la FCI, ceux en sciences humaines nécessitent un investissement majeur en liquidités de la part des facultés, des universités ou des demandeurs. Certaines personnes ont le sentiment qu'en raison de cette réalité financière, les établissements appuient différemment les projets de recherche en sciences de la santé, en sciences naturelles et en génie, disciplines où il est plus facile d'obtenir un financement de contrepartie, malgré la qualité élevée, la créativité et la convergence avec leur plan de recherche stratégique des projets de recherche en sciences humaines.

Le problème de « l'éléphant blanc » – En l'absence d'une direction claire pour un soutien opérationnel à plus long terme des ressources de recherche majeures (p. ex. un gestionnaire pour l'infrastructure), et quelle que soit la qualité et le potentiel des projets en sciences humaines, il y a une certaine réticence à financer ces projets, en particulier quand ils impliquent plusieurs établissements, de crainte de créer un « éléphant blanc » : une ressource à la fine pointe qui ne peut pas être maintenue à un niveau adéquat pour être utilisée efficacement dans la recherche. Cette réticence est due au fait que les subventions du CRSH ne sont pas à un niveau et d'une durée suffisante pour fournir le soutien opérationnel nécessaire et que des niveaux d'engagement élevés de la part des établissements sont requis à l'étape initiale.

Suggestions pour aller de l'avant

Un grand nombre de présentations contiennent des suggestions pour améliorer la réceptivité de la FCI envers de solides initiatives en sciences humaines. Voici quelques-uns des commentaires clés sur l'architecture de programmes :

- *Pour améliorer l'évaluation de la nature et des besoins de l'infrastructure de la FCI* – Certains répondants sont favorables à un programme distinct pour les sciences humaines; une autre suggestion consiste à séparer le comité d'évaluation de premier niveau, tout en conservant la sélection par voie de concours pour les programmes de la FCI.

- *Pour le niveau intermédiaire entre le FL et le FA/FIN* – Pour de nombreuses personnes, il faut offrir aux chercheurs qui sont au milieu de leur carrière et ne disposent que d'une infrastructure de taille moyenne une occasion d'accéder à une infrastructure étendue, en augmentant le budget pour le FL ou en utilisant des approches particulières ciblant des chercheurs en sciences humaines.
- *Pour relever le défi d'obtenir des fonds de contrepartie en sciences humaines* – On s'est demandé si la FCI pouvait accorder des exceptions spéciales pour les sciences humaines. Il pourrait s'agir ici d'une occasion pour les dirigeants de la FCI de faire valoir la recherche en sciences humaines dans ses interactions avec les provinces.
- *Pour le problème lié au fonctionnement et à l'entretien* – Tenir compte particulièrement des projets de recherche en sciences humaines pour l'attribution du FEI.

Sur la nature des dépenses admissibles, la majorité des commentaires mettent en évidence les besoins suivants :

- *Infrastructure humaine spécialisée (FCI)* – Programmeurs, développeurs, administrateurs de système spécialisés ayant des connaissances et des compétences en sciences humaines pour adapter et améliorer les enregistrements électroniques et les bases de données afin qu'ils puissent être utilisés efficacement par les chercheurs de cette discipline. Ils doivent pouvoir relier les cultures et les langages des domaines de recherche avec la conception et l'utilisation des ressources et bases de données informatiques. De la même manière, une personne qui a les compétences requises pour coordonner divers intervenants est un élément important d'une infrastructure multidisciplinaire.
- *Fonctionnement et entretien (FCI)* – En sciences humaines, le besoin d'un soutien technique courant de l'infrastructure est particulièrement important, car peu de chercheurs en sciences humaines (p. ex., en littérature, en philosophie) ont des compétences en informatique et dans les systèmes électroniques avancés.
- *Le rôle des établissements* – Les établissements peuvent jouer un rôle important en aidant les chercheurs à déterminer les éléments de leurs programmes qui sont admissibles au financement de la FCI, ce qui n'est souvent pas compris par les chercheurs en sciences humaines. Par exemple, l'acquisition d'une série de documents essentiels pour un projet de recherche portant sur l'authentification de documents d'une période précise pourrait être admissible au financement de la FCI.

En ce qui a trait aux grandes priorités d'investissement futur, l'élaboration d'une approche plus efficace pour financer les bases de données (à condition qu'elles répondent aux critères d'excellence et de pertinence d'ordre intellectuel et sociétal) est une préoccupation majeure. Si cette question est résolue, l'ensemble du réseau devrait reconnaître que la FCI est sincèrement engagée à inclure l'innovation en sciences humaines.

Les chercheurs en sciences humaines sont préoccupés par la formulation des priorités du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation (CSTI), en particulier des sous-priorités, et ils craignent que la FCI restreigne son soutien à ces thèmes. Divers domaines des sciences humaines pourraient contribuer de manière significative à la résolution des questions associées aux quatre priorités désignées, mais semblent en être empêchés par la manière dont les sous-priorités sont formulées. Il y a également de nombreux domaines de la recherche en sciences humaines traitant d'enjeux d'intérêt national (éducation, alphabétisation, crime et violence, prévention au suicide, immigration, urbanisation, etc.) qui sont absents de cette liste. Les

chercheurs préconisent une sollicitation « ouverte » dans laquelle ils présentent eux-mêmes le projet pour un financement de la FCI.

Comme il a été mentionné ci-dessus, il faut créer une plateforme nationale de recherche concertée en sciences humaines qui facilitera l'interaction des chercheurs et des groupes intéressés par la recherche pour entrer en contact, collaborer et gérer le contenu de leurs recherches. Cette plateforme de concertation doit être liée au projet Synergies pour que les résultats de la concertation soient archivés et rendus largement accessibles. La plateforme de concertation doit également être compatible avec le réseau à bande large CANARIE reliant les chercheurs et les établissements d'enseignement canadiens.

Pour faciliter la recherche et la mobilisation des connaissances à l'échelle nationale, une telle plateforme de concertation doit comprendre les caractéristiques suivantes :

- Appuyer toutes les disciplines : p. ex. les chercheurs qui travaillent dans les domaines des beaux-arts, de l'histoire, des sciences politiques ou de l'économie doivent pouvoir utiliser la plateforme pour collaborer avec des groupes universitaires et non universitaires intéressés par leur recherche;
- Offrir une connexion à large bande comprenant la vidéoconférence;
- Permettre la création de groupes de concertation ouverts ou fermés;
- Fournir :
 - des outils de collaboration (wiki, messagerie instantanée, contrôle d'accès),
 - des outils de connexion (webinaires, blogues, calendrier partagé, outils de gestion de la relation client),
 - un service de gestion du contenu (partage de fichiers, stockage de documents, gestion de versions),
 - des outils de réseautage social (pour créer et maintenir un groupe de concertation dont les membres sont dispersés);
- Être :
 - ouverte aux groupes universitaires et non universitaires intéressés par la recherche, et codirigée par eux,
 - accessible aux communautés isolées, aux communautés du Nord et aux communautés autochtones afin que l'engagement de la recherche soit global et non privilégié;
- Comprendre un répertoire des résumés de recherche présentés dans un langage clair et accessible aux groupes non universitaires intéressés.

Tout comme pour le projet Synergies et le Réseau canadien de documentation pour la recherche, aucune question de recherche centrale ne sera traitée par l'intermédiaire de cette plateforme de concertation nationale. Une telle plateforme est donc mieux considérée et financée au moyen d'un concours national de plateformes. Elle devrait permettre l'étude de la science de la mobilisation des connaissances qui est maintenant uniquement étudiée dans des cloisonnements de disciplines : par exemple, elle serait un laboratoire national de mobilisation des connaissances à part entière. La plateforme doit par conséquent comporter une installation expérimentale permettant des interventions liées à la mobilisation des connaissances et l'évaluation des projets de mobilisation des connaissances tout en n'étant pas touchée par les interventions et expériences en la matière. Un tel laboratoire ou une telle plateforme nationale sera unique au monde et permettra de traiter de nouvelles questions sur l'utilisation de la recherche.

J.E. Halliwell
Le 2 juin 2009

Annexe A

Infrastructure de la recherche en sciences humaines

Adapté par Janet Halliwell à partir d'un document élaboré par David Moorman,
CRSH

Table des matières

- 1.0 Introduction
- 2.0 Une typologie de l'infrastructure de la recherche en sciences humaines
 - 2.1 Outils et équipements de recherche spécialisés
 - 2.2 Ressources d'information
 - 2.3 Systèmes spécialisés de collaboration et de communication fondés sur le Web
 - 2.4 Installations de recherche
- 3.0 Exigences en matière de soutien à l'infrastructure de recherche
 - 3.1 Coûts d'achat
 - 3.2 Coûts de développement
 - 3.3 Coûts de maintenance
 - 3.4 Coûts d'accès
- 4.0 Une définition de l'infrastructure de recherche

1.0 Introduction

L'objet du présent document est de cerner les types d'infrastructure requise par la communauté des chercheurs en sciences humaines, quelle soit appuyée par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) ou le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) lui-même.

L'infrastructure de recherche regroupe les composantes essentielles liées aux aspects physique, informationnel et humain de la recherche pour que les chercheurs puissent mener des travaux de grande qualité. Pour les besoins du présent document, cette infrastructure comprend notamment ce qui suit : 1) les outils, l'équipement, les instruments, les plateformes et les installations; 2) les ressources logicielles et documentaires, y compris les systèmes informatiques, les bases de données, les systèmes d'interprétation et d'analyse des données, ainsi que les réseaux de communication; 3) le soutien technique (humain ou automatisé) et les services requis pour assurer le fonctionnement de l'infrastructure et le maintien de son efficacité; 4) les environnements et installations spéciaux (comme les immeubles et l'espace de recherche) nécessaires pour qu'il soit possible de créer, de déployer et d'utiliser des outils de recherche de façon efficace, et y accéder. Cette infrastructure peut être utilisée pour un projet de recherche individuel ou elle peut prendre la forme d'une ressource commune accessible pour la réalisation de divers projets de recherche.

On reconnaît partout à l'échelle internationale la mesure dans laquelle les outils et les équipements novateurs, de même que les nouvelles technologies de communication et d'information comme l'Internet, le calcul à haut rendement, les systèmes de représentation, les bases de données complexes à grande échelle et les réseaux de transmission à large bande, transforment la façon dont les chercheurs répondent aux questions fondamentales au sujet de la société.

Comme nous l'avons constaté dans le domaine des sciences naturelles et des sciences de la santé, l'accès à une infrastructure appropriée modifie la façon dont les chercheurs structurent leurs activités, ce qui leur permet de s'attaquer à des questions plus vastes et fondamentales en adoptant de nouveaux angles, et de repousser activement les frontières de la connaissance. Une infrastructure appropriée permet aux chercheurs d'être plus efficaces, alors que les ressources partagées facilitent la collaboration entre les disciplines et la reformulation des questions de recherche. Il s'agit d'aspects importants à une époque où la demande de soutien dépasse de loin l'offre.

2.0 Une typologie de l'infrastructure de la recherche en sciences humaines

Même s'il est impossible d'énumérer tous les types d'équipements et d'installations qu'utilisent actuellement les chercheurs en sciences humaines, et dont ils auront besoin dans un avenir proche, il est quand même possible de dégager quatre catégories générales.

2.1 Outils et équipements de recherche spécialisés

Les outils et les équipements de recherche spécialisés utilisés par les chercheurs en sciences humaines se présentent sous plusieurs formes. Il est question de tout, des récepteurs GPS, jusqu'aux séquenceurs d'ADN en paléologie en passant par les laboratoires mobiles déployables pour l'analyse linguistique. Les technologies de communication et d'information revêtent une importance toute particulière. Il s'agit de serveurs, de postes informatiques, d'équipements d'édition, de saisie, de documents audio et vidéo numériques, de récepteurs satellites et d'une pléthore d'outils logiciels. Ces pièces d'équipement individuelles sont rarement assorties d'un coût exceptionnel, comme ce peut être le cas dans le domaine des sciences médicales et naturelles, mais plusieurs équipements requis pour des travaux de recherche en particulier peuvent nécessiter des dizaines voire des centaines de milliers de dollars.

2.2 Ressources documentaires

Les ordinateurs de bureau puissants et l'Internet changent rapidement la façon dont les chercheurs conçoivent et utilisent les ressources documentaires. De grandes quantités de renseignements sont désormais numérisées et enregistrées dans des banques de données à des fins de consultation et d'analyse. Ces bases de données sont souvent accessibles par le biais d'Internet, à partir d'un site Web consacré à un programme de recherche particulier, ou par l'entremise d'une organisation mise sur pied pour offrir l'accès à l'information primaire.

Le contenu de ces nouvelles ressources documentaires varie considérablement – des statistiques sociales et économiques, des images en trois dimensions d'objets d'art, jusqu'aux photographies à des fins d'exploitation forestière et de coupes en passant par les bibliographies de personnages historiques, des documents primaires, de la poésie, des dossiers administratifs, etc. Certaines sont d'une taille relativement petite, comme la base de données sur les élections canadiennes alors que d'autres sont vastes, complexes, et renvoient à de multiples ressources polyvalentes comme *Notre mémoire en ligne*. Plusieurs résultent de travaux de recherche longitudinaux et multinationaux, tel le *Luxembourg Income Study* et le *World of Values Survey*.

Pour être mises en place et être tenues à jour à long terme, ces ressources documentaires nécessitent trois ensembles d'activités quel que soit leur contenu :

- le rassemblement de l'information; qu'il s'agisse de la collecte de données primaires, de la numérisation d'images ou de documents ou de l'importation de bases de données préexistantes;
- la gestion des données et leur accès : comprenant une vaste gamme de tâches techniques et administratives comme le catalogage, le formatage, le taggage, la fonctionnalité, le contrôle de l'accès et la prestation de conseils techniques. Dans la plupart des cas, il est préférable que ces tâches soient exécutées par des techniciens et des spécialistes en gestion de données;
- le maintien et le renouvellement : y compris les licences d'utilisation, le remplacement du matériel, la maintenance des sites Web, les systèmes de sécurité, le stockage et l'archivage de données et la mise à jour et l'ajout de nouvelles données dans les bases de données.

2.3 Systèmes spécialisés de collaboration et de communication fondés sur le Web

Les systèmes spécialisés de collaboration et de communication fondés sur le Web sont de plus en plus répandus dans le domaine des sciences humaines. De façon générale, ils prennent la forme d'un site Web qui renferme :

- un ensemble de bases de données contenant des documents, des images, des données de recherche, des logiciels, des listes d'événements et de personnes ressources et des liens vers des ressources connexes;
- un ensemble de tribunes de discussion, habituellement divisées par sujets;
- des fonctions d'édition permettant une certaine maîtrise sur l'information disponible;
- des systèmes de sécurité pour empêcher la corruption par des virus ou un accès non autorisé.

Selon la fonctionnalité, ces systèmes permettent aux participants de collaborer, de communiquer, de publier des constatations de recherche, de discuter de questions d'intérêt, de se trouver les uns les autres, de coordonner des activités et de faire le suivi de ce qui se déroule dans leur champ d'intérêt.

Les systèmes de communication et de collaboration peuvent prendre une remarquable variété de formes. Les coûts peuvent s'échelonner d'aussi peu que 100 \$ pour un système de blogue de base qui permet à un utilisateur de publier et de recevoir des messages et d'archiver des documents simples jusqu'à 80 000 \$ pour un environnement de collaboration entièrement fonctionnel qui comporte l'ensemble des fonctions énumérées ci-dessus et d'autres encore.

2.4 Installations de recherche

Les installations de recherche sont mises en place sur bon nombre de campus pour les besoins de la recherche en sciences humaines. De façon générale, ces installations comprennent :

- un espace réservé aux activités de recherche pour y installer l'équipement, offrir un lieu de rencontre et de travail, ainsi que des bureaux pour le personnel d'administration, de soutien technique et d'administration;
- de l'équipement spécialisé de différentes formes, y compris des technologies de communication et d'information, de l'équipement audio-visuel et d'éclairage, des numériseurs, de l'équipement d'enregistrement, des systèmes de réalité virtuelle, des récepteurs GPS, etc.;
- des ressources documentaires, habituellement sous la forme d'importantes compilations de données ou d'images stockées dans des bases de données. Souvent ces données sont uniquement accessibles à l'installation de recherche pour des raisons de confidentialité et de protection des droits de la propriété intellectuelle, ou encore, en raison de la complexité de la base de données.

Le Centre de données de recherche est un bon exemple de ce genre d'infrastructure.

3.0 Exigences en matière de soutien de l'infrastructure de recherche

Les exigences en matière de soutien de l'infrastructure de recherche s'inscrivent habituellement dans quatre catégories. Dans certains cas, il est possible que l'on se procure de l'équipement et des outils spécialisés qui nécessitent un soutien pour couvrir les coûts d'approvisionnement. Parfois, les chercheurs eux-mêmes doivent développer ces outils et ces équipements, et en assurer la maintenance. Il arrive aussi que l'infrastructure soit destinée à des utilisateurs multiples et qu'un soutien soit requis à des fins d'utilisation ou d'accès.

3.1 Coûts d'achat

L'élément de coût le plus apparent est le coût d'achat ou d'approvisionnement pour l'infrastructure de recherche. Le coût d'achat de l'infrastructure de recherche peut varier considérablement, de quelques centaines de dollars jusqu'à des dizaines de milliers de dollars (voire des millions). Les éléments individuels qui coûtent jusqu'à 30 000 \$ ou 40 000 \$ sont aisément appuyés dans le cadre du Programme de subventions ordinaires du CRSH ou d'autres programmes. Des installations plus coûteuses (plus de 150 000 \$) peuvent être admissibles à un soutien financier au titre de la FCI.

Le Guide des titulaires de subventions du CRSH énumère les dépenses admissibles suivantes :

- le matériel et les logiciels informatiques;
- les autres équipements durables, par exemple, les lecteurs de microfilm, les magnétophones, les appareils photo, les appareils vidéo, les véhicules utilisés sur le terrain, le matériel et les accessoires de laboratoire;
- les frais de consultation afin d'obtenir des conseils spécialisés pour résoudre des problèmes hautement techniques.

3.2 Coûts de développement

Il s'agit habituellement des coûts liés à l'infrastructure de recherche en sciences humaines, en particulier pour les sites Web de communication et les ressources documentaires. Ces coûts peuvent être admissibles à un soutien dans le cadre de programmes du CRSH, dans la mesure où ils constituent une composante d'une application spécifique ou dans le cadre d'une demande de subvention au titre de la FCI. Il existe des difficultés particulières pour trouver des ressources pour couvrir les coûts liés à la collecte de données, au développement de logiciels, à l'obtention de services techniques et à l'administration pour le développement de projets de bases de données à grande échelle.

Le CRSH appuie aussi le développement de l'infrastructure de la recherche sous la forme « d'outils de recherche », une catégorie d'infrastructure particulière.

« Les comités de sélection peuvent recommander le financement d'outils de recherche dans la mesure où l'outil est jugé comme étant de première importance pour l'avancement de la recherche dans la discipline visée, et où il sera facilement accessible par la communauté des chercheurs.

Les outils de recherche suivants sont admissibles :

- les bibliographies, les index et les catalogues de collection de recherche;
- les concordances et les dictionnaires;
- les ouvrages facilitant la consultation de fonds d'archives ou de collections, dont les guides de dépôt, les inventaires d'un groupe de manuscrits, les inventaires d'un corpus d'archives, les inventaires de pièces documentaires, les guides thématiques de pièces archivistiques, les inventaires de documents et les index spéciaux;
- les éditions savantes.

Le CRSH ne subventionne pas les activités suivantes :

- le catalogage ou la description des collections originales des agences fédérales;
- la conversion de données bibliographiques en formats exploitables par une machine;
- la conservation de documents;
- la gestion de dossiers;
- le classement de documents. »

Actuellement, le soutien pour un « outil de recherche » peut uniquement être demandé dans le cadre d'un programme de recherche et non comme un élément indépendant.

Surtout, bon nombre de chercheurs aujourd'hui ne cherchent pas de guides ou d'inventaires, mais plutôt le matériel brut, accessible par l'Internet à partir de leur poste de travail. Grâce aux technologies modernes, il est maintenant aussi facile de numériser des documents et des images et de les stocker dans une base de données que de simplement enregistrer le lieu où ils se trouvent. En effet, les concordanciers et les systèmes de gestion de documents, dont bon nombre ont été élaborés grâce au financement au CRSH, permettent non seulement de créer des bases de données documentaires primaires, accompagnées d'index et de guides appropriés, mais aussi de faciliter de nouvelles formes d'analyse autrefois impossible à effectuer quand l'information était en format imprimé.

3.3 Coûts de maintenance

Aucun des programmes du CRSH n'assure le financement continu à long terme de l'infrastructure de recherche, comme les sites Web de projets de recherche et les environnements de collaboration axés sur le Web. D'autre part, certaines infrastructures de recherche en sciences humaines nécessitent beaucoup de soutien de maintenance sur une base continue.

À titre d'exemple du besoin de soutien pour couvrir les coûts de maintenance, mentionnons le Portail du Canada atlantique actuellement surveillé par une chaire de recherche du Canada de niveau 1 à l'université du Nouveau-Brunswick (<http://atlanticportal.hil.unb.ca>). Ce portail accessible publiquement à partir du Web est conçu pour utiliser une technologie de l'information à l'appui de la recherche exécutée dans la région du Canada atlantique. Étant donné que le portail du Canada atlantique est une ressource de recherche commune, plutôt qu'une ressource propre à un programme de recherche en particulier, elle n'est pas admissible au soutien dans le cadre du Programme de subventions ordinaires de recherche du CRSH.

3.4 Coûts d'accès

Bien qu'il existe de nombreux exemples de longue date, nous commençons à constater une augmentation de l'utilisation de l'infrastructure de recherche destinée à une utilisation par une grande diversité de chercheurs, et dont l'utilisation ou l'accès comporte des coûts importants.

Les exemples de longue date comprennent le *World Values Survey*, l'*International Social Survey Program* et le *Luxembourg Income Study*, qui utilisent tous des données statistiques longitudinales ou chronologiques pour examiner un phénomène social. En raison de leur nature même – compilation de données à grande échelle, dans plusieurs pays, pendant plusieurs années ou

décennies – ces programmes de recherche ne cadrent pas dans les paramètres des programmes existants du CRSH.

4.0 Une définition de l'infrastructure de recherche

La définition suivante s'efforce de saisir la gamme complète de ressources utilisées par la communauté des chercheurs en sciences humaines :

« On entend par “infrastructure de recherche” l'ensemble des ressources et des services requis pour mener à bien la recherche, ou dans le cas de réseaux, des ressources requises pour le transfert des connaissances entre les participants et pour la coordination des activités de recherche. »

L'infrastructure comprend plus précisément ce qui suit :

- l'équipement comme les instruments de laboratoire, les ordinateurs personnels et les logiciels connexes, les serveurs, l'équipement de communication et autres dispositifs physiques requis pour mener à bien la recherche;
- les ressources documentaires comme les bases de données et les fichiers de métadonnées connexes, les catalogues, les index et repères;
- le soutien et les services techniques, y compris le personnel de laboratoire, requis pour exploiter l'infrastructure ou le réseau de recherche et assurer le maintien de son fonctionnement efficace;
- l'accès aux installations, physiques ou virtuelles, utilisées à des fins de recherche, par exemple, les dépôts de données de recherche ou les projets d'enquêtes nationales ou internationales à grande échelle;
- les services de formation, y compris les déplacements et l'hébergement, pour perfectionner les habiletés requises pour optimiser l'utilisation de l'infrastructure;
- les services de traduction des résultats de la recherche.

Adapté en avril 2009.

Banque de données des subventions en sciences humaines de la FCI

Les tableaux ci-dessous et le chiffrier Excel ci-joint fournissent un aperçu de toutes les subventions accordées par la FCI en sciences humaines depuis le concours initial de 1998. Les données ont été extraites de deux banques de données publiques de la FCI. Étant donné que ces banques de données contenaient quelques divergences dans le contenu, elles ont été combinées et les projets qui ne relevaient clairement pas des sciences humaines ont été retirés. Il est cependant possible qu'il reste un certain nombre de projets qui touchent plus au domaine de la santé que des sciences humaines (en particulier à la psychologie) mais, quoi qu'il en soit, les données donnent un bon aperçu de la gamme des initiatives financées.

Quatre tableaux sont fournis à titre d'information :

- A. La participation des chercheurs en sciences humaines dans les programmes de la FCI, par discipline
- B. La distribution par secteur – discipline et domaine de recherche
- C. La liste des subventions accordées par la FCI pour le financement de banques de données en sciences humaines
- D. La liste complète des subventions de la FCI en sciences humaines (document Excel séparé)

Préparé par Janet Halliwell
Le 29 avril 2009

A. Distribution par discipline

La participation des chercheurs en sciences humaines dans les programmes de la FCI, par discipline (depuis le premier concours)

Anthropologie	24
Archéologie	21
Architecture	5
Études classiques	1
Communication et études médiatiques	13
Criminologie	4
Démographie	4
Sciences économiques	23
Éducation	60
Beaux-arts	10
Folklore	4
Géographie	32
Histoire	35
Relations industrielles	1
Études interdisciplinaires	15
Droit	11
Linguistique	20
Littérature	24
Gestion, commerce et études administratives	27
Arts des médias	3
Études médiévales	1
Langues et littératures modernes	2
Multidisciplinaire	6
Multidisciplinaire et arts multimédias	17
Multidisciplinaire dans les arts et la littérature	1
Multidisciplinaire en sciences humaines	21
Musique	11
Autre – Sciences humaines	13
Philosophie	8
Science politique	20
Psychologie (dans le domaine des sciences humaines)	112
Études religieuses	2
Travail social	6
Sociologie	27
Théâtre	2
Études urbaines, régionales et environnementales	20
Arts visuels	4
	610

B. La distribution par secteur – discipline et domaine de recherche

Secteur (discipline)	Secteur (domaine de recherche)	No.	Financement de la FCI (maximum)	Subvention moyenne
Arts et littérature				
	Génie	6	2 301 994 \$	383 666 \$
	Science	9	11 473 800 \$	1 274 867 \$
	Sciences humaines	52	12 840 814 \$	246 939 \$
	<i>Sous-total</i>	<i>67</i>	<i>26 616 608 \$</i>	<i>397 263 \$</i>
Sciences humaines				
	Génie	37	16 730 389 \$	452 173 \$
	Environnement	17	1 373 923 \$	80 819 \$
	Santé	95	21 997 965 \$	231 558 \$
	Science	86	32 609 707 \$	379 183 \$
	Sciences humaines	302	65 406 279 \$	216 577 \$
	<i>Sous-total</i>	<i>537</i>	<i>138 118 263 \$</i>	<i>257 203 \$</i>
Multidisciplinaire				
	Science	1	246 018 \$	246 018 \$
	Sciences humaines	5	6 046 358 \$	1 209 272 \$
	<i>Sous-total</i>	<i>6</i>	<i>6 292 376 \$</i>	<i>1 048 729 \$</i>
Total		610	171 027 247 \$	280 373 \$

**C. Liste des subventions accordées par la FCI pour le financement de banques de données en sciences humaines
(extraction manuelle – considérer cette liste approximative)
Extraction de la banque de données globale de la FCI**

<i>University</i>	<i>CFI Fund</i>	<i>PI</i>	<i>Title</i>	<i>CFI \$\$</i>
McGill University	Leaders Opportunity Fund - Funding for research infrastructure alone / Fonds des leaders - Financement de l'infrastructure de recherche uniquement	Bachand, Frédéric	Base de données regroupant les décisions judiciaires interprétant la Loi type de la CNUDCI sur l'arbitrage commercial international	\$122,331
McGill University	Leaders Opportunity Fund - Funding for research infrastructure alone / Fonds des leaders - Financement de l'infrastructure de recherche uniquement	Wisnovsky, Robert	The Post-classical Islamic Philosophy Database Initiative	\$610,500
Queen's University	Innovation Fund / Fonds d'innovation	Mendelsohn, Matthew	Enhancement of Public Opinion and Survey Research Archives and Database	\$86,292
St. Francis Xavier University	Canada Research Chairs Infrastructure Fund / Fonds d'infrastructure des Chaires de recherche du Canada	Gregory, Sharon	Digital image database with imaging software, for comparative research in art history and creation of a database of illustrations in 16th-C books; database of Renaissance treatises on art.	\$70,129
Université de Montréal	Leaders Opportunity Fund - Funding for infrastructure associated with a Canada Research Chair / Fonds des leaders - Financement de l'infrastructure associée à une Chaire de recherche du Canada	Karsenti, Thierry	Laboratoire de recherche sur les TIC en éducation, et infrastructure de base de données documentaire et vidéo portant sur les TIC en éducation	\$196,667
Université de Montréal	Canada Research Chairs Infrastructure Fund / Fonds d'infrastructure des Chaires de recherche du Canada	Lessard, Claude	Construction d'une base de données statistiques, documentaires, et vidéo sur le personnel scolaire canadien	\$102,907
Université de Sherbrooke	New Opportunities Fund / Fonds de relève	DEZUTTER, Olivier	Demande d'infrastructure pour la conception de la banque de données multidimensionnelle PRAX.I.E. (pratiques d'intervention éducative)	\$42,783

Université du Québec à Chicoutimi	Canada Research Chairs Infrastructure Fund / Fonds d'infrastructure des Chaires de recherche du Canada	Bouchard, Gérard	Banque de données informatisées sur les rituels du mariage (RIMA)	\$79,106
Université du Québec à Montréal	Canada Research Chairs Infrastructure Fund / Fonds d'infrastructure des Chaires de recherche du Canada	Beaulieu, Alain	Laboratoire de recherche et base de données relationnelle sur la question territoriale autochtone (1760-1900)	\$93,163
Université du Québec à Montréal	Canada Research Chairs Infrastructure Fund / Fonds d'infrastructure des Chaires de recherche du Canada	Duchastel, Jules	Base de données réseau en analyse du discours politique, infrastructure de recherche pour la Chaire de recherche du Canada Mondialisation, démocratie et nouvelles régulations politiques de l'UQAM	\$182,906
Université du Québec à Trois-Rivières	Canada Research Chairs Infrastructure Fund / Fonds d'infrastructure des Chaires de recherche du Canada	Castonguay, Stéphane	Base de données intégrée en histoire environnementale	\$74,619
Université du Québec à Trois-Rivières	Canada Research Chairs Infrastructure Fund / Fonds d'infrastructure des Chaires de recherche du Canada	Raymond, Louis	Mise en oeuvre d'une base de données internationales sur la performance des entreprises	\$125,000
Université Laval	Canada Research Chairs Infrastructure Fund / Fonds d'infrastructure des Chaires de recherche du Canada	Duhaime, Gérard	Banque de données sur la condition autochtone comparée	\$175,967
University of Guelph	Innovation Fund / Fonds d'innovation	Inwood, Kris	A Public Use Microdata Sample of Households in the 1891 Canadian Census: Quebec, the Maritime Provinces and the West	\$306,429
University of Guelph	Leaders Opportunity Fund - Funding for research infrastructure alone / Fonds des leaders - Financement de l'infrastructure de recherche uniquement	Inwood, Kris	Public use Microdata Samples of the 1871 Census of Canada and the 1871 Census of Scotland	\$250,000
University of Manitoba	Canada Research Chairs Infrastructure Fund / Fonds d'infrastructure des Chaires de recherche du Canada	Cox, Brian	A computer lab for the analysis and storage of mental health databases	\$34,636

University of Ottawa	Innovation Fund / Fonds d'innovation	Gaffield, Chad	Canadian Century Research Infrastructure (CCRI)	\$5,219,580
University of Ottawa	Canada Research Chairs Infrastructure Fund / Fonds d'infrastructure des Chaires de recherche du Canada	Poplack, Shana	Database creation and preservation for the Sociolinguistics Laboratory at the University of Ottawa	\$61,971
University of Saskatchewan	Canada Research Chairs Infrastructure Fund / Fonds d'infrastructure des Chaires de recherche du Canada	Olfert, (Margaret) Rose	Comprehensive Regional Database of Technological Adoption by Firms and Canadian-U.S. Labour, Demographic and Environmental Attributes	\$125,000
University of Saskatchewan	Canada Research Chairs Infrastructure Fund / Fonds d'infrastructure des Chaires de recherche du Canada	Peters, Evelyn	Urban Aboriginal Data Base	\$50,000
University of Toronto	Innovation Fund / Fonds d'innovation	Amrhein, Carl	Georeferenced databases for assessing the historical conditions of health and environmental problems	\$273,000
University of Toronto	Canada Research Chairs Infrastructure Fund / Fonds d'infrastructure des Chaires de recherche du Canada	Livingstone, David W.	The Learning and Work Database: Resource Materials for Teaching, Research and Policymaking	\$70,745
University of Toronto	New Opportunities Fund / Fonds de relève	Van Biesebroeck, Johannes	A plant-level dataset for the Canadian-U.S. Automobile Industry	\$39,700
University of Toronto	Canada Research Chairs Infrastructure Fund / Fonds d'infrastructure des Chaires de recherche du Canada	Walcott, Rinaldo	The Other Canadians Database: Culture Re-making the Nation	\$100,000
University of Waterloo	New Opportunities Fund / Fonds de relève	Tremblay, Bruno	Development of a research database in Medieval Studies: a WEB-based, searchable, electronic corpus of Albertus Magnus' complete works	\$18,110

University of Waterloo	Innovation Fund / Fonds d'innovation	Williams, Robert	Canadian Elections Database - 1867 to the Present - A Research Tool to Support Analysis of Federal, Provincial, and Territorial Electoral Behaviour in Canada	\$84,200
University of Windsor	Canada Research Chairs Infrastructure Fund / Fonds d'infrastructure des Chaires de recherche du Canada	Palmer, Steven	International Health Communication Data Archive and Repository	\$74,770
Wilfrid Laurier University	Canada Research Chairs Infrastructure Fund / Fonds d'infrastructure des Chaires de recherche du Canada	Dicenzo, Maria	This project will establish an online, searchable bibliographical database of published materials produced in 19th century Ireland, especially Irish literature and non-fiction on Anglo-Irish relations	\$72,320
Wilfrid Laurier University	Canada Research Chairs Infrastructure Fund / Fonds d'infrastructure des Chaires de recherche du Canada	Howard-Hassmann, Rhoda	Establishment of an International Database on Reparations	\$75,000
Wilfrid Laurier University	Leaders Opportunity Fund - Funding for research infrastructure alone / Fonds des leaders - Financement de l'infrastructure de recherche uniquement	Smith, Brian	Insider Trading Database	\$45,172
			30 Projects	\$8,863,003